

Mérignac, le 21 février 2017

TOUS EN GRÈVE À LA DÉFENSE DU 1 JOUR SUR 2 !

Les sections UNSA-ICNA de Bordeaux et Brest ont conjointement déposé un préavis de grève du lundi 6 mars au vendredi 10 mars. La défense du « 1 jour sur 2 » étant pour l'UNSA-ICNA d'une importance capitale, ce préavis est renouvelable toutes les semaines du mois de mars, du lundi au vendredi.

Malheureusement, la première réunion de conciliation, tenue le 15 février, n'a rien donné de concret... Il est donc plus que temps que les ICNA du CRNA/SO montrent toute leur détermination !

Nos revendications sont simples :

➤ **La sauvegarde du 1j/2 :**

Si le vote CONTRE de l'UNSA et de la CGT lors du prochain CT local assurera la fin de l'expé RH 7/12 et nous sauvera pour l'été 2017, il faut s'attendre à ce que l'Administration et le SNCTA reviennent à la charge dès 2018 ! Seule une expé alternative crédible, performante, et valorisée à sa juste valeur, est à même de sauvegarder le 1j/2 dans la durée.

➤ **Le respect de la parole protocolaire :**

Il n'est pas de paix sociale possible sans respect des engagements passés. Signataires ou non-signataires du protocole, partisans ou opposants de notre projet, tous devraient s'inquiéter d'un tel reniement du texte protocolaire par l'Administration ! Si on laisse aujourd'hui l'Administration ne pas appliquer les textes qu'elle signe, elle le refera demain, et à terme nous y perdrons tous. La logique protocolaire ne peut devenir un Far West !

➤ **L'affectation des moyens humains et techniques nécessaires au CRNA/SO :**

Bordeaux est le 2e CRNA français en termes d'I1, nous connaissons une croissance record, des pertes d'effectif sans précédents, et nous continuons être considérés comme la 5e roue du carrosse (dernier CRNA servi en effectifs lors des 7 derniers GT Effectifs !). Nous exigeons la mise en place d'un plan de recrutements nous ramenant le plus rapidement possible à 20PC mini par équipe.

Du 6 au 10 mars, défendons-nous collectivement face aux volontés de casse du 1j/2 !

Méfiez-vous des discours rassurants, mais simplistes : en cas d'abandon du 1j/2, il n'y aura pas de retour arrière possible. Le protocole prévoit explicitement la pérennisation à terme des expés. Et l'acharnement de certains à vouloir imposer vaille que vaille la prolongation de leur expé devrait achever de vous convaincre qu'une fois la machine lancée, on ne pourra plus l'arrêter...

ET LA « CONSULTATION » ?

Le SNCTA semble vouloir conditionner sa position au prochain CT quant à la poursuite de l'expé 7/12 au résultat d'une consultation de ses adhérents et sympathisants, co-organisée par notre Chef de Centre qui met étrangement à disposition deux de ses agents à cette occasion.

.../...

.../...

La position de l'UNSA-ICNA sur le sujet est claire : nous n'interférerons pas avec ce qui est l'affaire privée d'un syndicat. Nous n'appelons pas les ICNA à y participer, même pour y apporter le bulletin « CONTRE » qui s'imposerait.

L'UNSA est justement en plein conflit social pour tenter faire reconnaître le principe des expés alternatives, et donc apporter une vraie troisième voie d'avenir et positive pour les ICNA de Bordeaux, et faire en sorte qu'ils n'aient pas à choisir entre une très mauvaise solution (la fin du 1j/2) et une solution certes moins mauvaise (un quasi-statu quo) mais qu'il sera difficile de tenir dans la durée...

L'UNSA-ICNA a, de longue date et à de très nombreuses reprises, indiqué sa position quant à la poursuite de l'expé 7/12 : en CT, nous voterons CONTRE et exercerons, de concert avec la CGT, la minorité de blocage permettant l'arrêt de ce projet catastrophique pour nos conditions de travail. Nous avons pris cet engagement en septembre devant nos adhérents et l'ensemble des ICNA de la salle, et nous le tiendrons !

